



**MADAME LE MAIRE A RÉPONDU À NOTRE COURRIER LUI DEMANDANT DE NÉGOCIER AVEC Q-PARK LA BAISSSE DE 50 % DE L'ABONNEMENT RÉSIDENTIEL. NOUS VOUS LA COMMUNIQUONS ET LA COMMENTONS.**

Colombes, le 9 janvier 2019

Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier au sujet de la délégation de service public à l'entreprise de parking Q-Park et je comprends votre mécontentement.

Malheureusement, les conditions financières de la délégation de service public ont été définies dans le protocole transactionnel signé par mon prédécesseur. Malgré plusieurs tentatives, aucune négociation n'a été possible et je le regrette comme vous. Cette délégation de service public devra aller à son terme.

Souhaitant vous avoir informé, je me tiens ainsi que mon Adjoint délégué aux Transports et au Stationnement, M<sup>r</sup> Hervé HEMONET, en charge de ce dossier, à votre disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Nicole GOUETA



Maire,  
Vice-Présidente du Conseil  
Départemental des Hauts-de-Seine,  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Mr Samy ABESDRIS  
Collectif Indépendant de Colombes  
21, rue du commerce  
92700 COLOMBES

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

**Comme nous nous y étions engagés**, nous vous communiquons la réponse de Mme Goueta que nous avons reçue.

Cette réponse appelle **plusieurs commentaires**.

Tout d'abord, **Mme le maire « comprend » le mécontentement des colombiens. Elle confirme donc** que le rapport entre le prix de l'abonnement résidentiel qui ne baisse pas, **et les profits de Q-Park qui ne cessent de progresser, est injuste et inacceptable.....**

Mme le maire explique ensuite que **« les conditions financières de la délégation de service public ont été définies dans le protocole transactionnel signé par mon prédécesseur »**.

Cette réponse est très étonnante puisque **Mme le maire a signé la DSP initiale de 2004, dont les termes principaux sont toujours les mêmes qu'aujourd'hui à quelques ajustements près.....**

**Le ver était déjà dans le fruit en 2004, Mme le maire semble le découvrir, ce que nous ne pouvons croire.**

Et de plus depuis sa réélection, **Q-Park s'est vu attribuer SANS CONTREPARTIE une trentaine de places sur voirie près de la gare du stade, et la gestion et les recettes du parking Aragon** après un petit lifting nécessaire et qui sera bien vite amorti.....

**Mme le maire connaissait déjà cet accord transactionnel** qui ne faisait que mettre fin aux actions en cours. Alors comme nous l'avions dénoncé dans notre article 196 (un nouveau cadeau pour Q-Park), **il est incompréhensible de ne pas avoir négocié ces nouveaux cadeaux aux profits des résidents.....**

Les arguments de Mme le maire semblent peser bien peu en comparaison de ces deux décisions vraiment très favorables à Q-Park.

Enfin, Mme le maire précise avoir fait « **plusieurs tentatives** » avec Q-Park, et « **qu'aucune négociation n'a été possible** ».

Si tel est le cas et si Mm le maire se désole réellement des refus de Q-Park, pourquoi ne pas **nous en avoir informés**, et pourquoi ces « tentatives » n'on-t-elles **pas été relatées dans Colombes le Mag** ?

**Défendre les intérêts des colombiens aurait bien mérité un article, non ?**

**Pour être franc et direct, la réponse est dans la question.....**

**ANNULATION !**

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur [parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com) et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur [www.lecolombesquej aime.fr](http://www.lecolombesquej aime.fr)